



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'ARCACHON EXPANSION  
Mercredi 18 juin 2025

**ETAIENT PRESENTS :**

Mr. LUMMEAUX (1<sup>er</sup> Vice-président),  
Mr. SOULIER (2<sup>ème</sup> Vice-président  
MME MARESCOT (3<sup>ème</sup> Vice-présidente),

Mesdames BORDEDEBAT, CAUSSARIEU, FOULON, MAUPILE, THE

Messieurs CAVOLI, DELEPAUX, SEGURA, FANARA, MONS, TREUIL

**Pouvoirs :**

MR MARTINERIE a donné POUVOIR à Mme MARESCOT  
MME CASSOT a donné POUVOIR à Mme CAUSSARIEU

**A titre consultatif :**

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion

**ETAIENT EXCUSES :**

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,

Mesdames CASSOT, LAFONTAINE, DUBROCA

Messieurs BONNIN, PUJOL, SCAPPAZZONI, DAVID, MARTINERIE

**A titre consultatif :**

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,

Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.

Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel

Mr DISSAUX, Directeur Culture.

## **EXTRAIT DE DELIBERATION N°2025061820 : MISE A DISPOSITION D'UNE PLACE DE PARKING DU PALAIS DES CONGRES**

Arcachon Expansion souhaite mettre à disposition de France Télévision, une de ses places de stationnement située dans le parking souterrain du Palais des Congrès.

Cette place de stationnement sera matérialisée et réservée exclusivement à France Télévision. Les conditions d'occupation sont détaillées dans une convention signée pour un an.

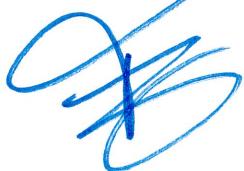
En contrepartie France télévision versera un forfait de 1056 € HT à Arcachon Expansion pour la totalité de cette période.

Cette délibération n'appelant aucune observation, **M LUMMEAUX**, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

- **APPROUVER le tarif tel que présenté.**
- **AUTORISER la Directrice Générale à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération.**
- **AUTORISER la Directrice Générale à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°20 concernant la mise à disposition d'une place de parking du palais des congrès.

Frédérique DUGENY  
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme  
Arcachon, le mercredi 18 juin 2025  
Bernard LUMMEAUX  
Vice-Président de la Régie Arcachon Expansion

